



# Collèges : la 6ème sur le grill

lundi 17 avril 2023, par [CGT educ'action](#)

En janvier, le gouvernement a distillé les informations sur son projet concernant le collège au compte-goutte. Les unes après les autres, les annonces présagent d'un avenir morose pour les personnels et les élèves, sous couvert d'amélioration pédagogique. En pleine préparation de la prochaine rentrée, c'est la classe de 6e qui va d'abord être impactée. Ce que la CGT Educ'action voit surtout, ce sont des mesures sans queue ni tête et surtout sans écouter les besoins des personnels. + d'infos dans le tract ci-dessous !

**COLLÈGE LA 6ÈME SUR LE GRILL**  
LA CGT ÉDUC'ACTION, LE SYNDICAT DE TOUS LES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

En janvier, le gouvernement a distillé les informations sur son projet concernant le collège au compte-goutte. Les unes après les autres, les annonces présagent d'un avenir morose pour les personnels et les élèves, sous couvert d'amélioration pédagogique. En pleine préparation de la prochaine rentrée, c'est la classe de 6<sup>e</sup> qui va d'abord être impactée. Ce que la CGT Educ'action voit surtout, ce sont des mesures sans queue ni tête et surtout sans écouter les besoins des personnels.

**RENFORCEMENT EN FRANÇAIS ET MATHS ?**  
Dans les faits, les élèves ne pourront pas s'améliorer dans ces deux disciplines faute de moyens. Ils et ils auront le plaisir de temps une heure en classe entière de français ou de mathématiques en interclasses sur des niveaux compatibles avec les professeurs des écoles (de 17h à 18h ou le mercredi matin), un.e enseignant.e qui ne les connaît pas forcément pour travailler sur des compétences (lesquelles ?). Ces séances seront par conséquent **déconnectées des progressions de la classe** et ne permettront en rien de répondre aux besoins des élèves les plus fragiles. En conséquence, **cette mesure est inadaptée aux besoins des élèves et risque de générer encore plus d'inégalités**.  
**La CGT Educ'action revendique des moyens pour réduire les effectifs par classe (20 élèves par classe et 25 en Éducation prioritaire), des décharges horaires de concertation et la création de postes pour permettre la réussite de toutes les élèves.**

**TECHNOLOGIE EN 6E**  
En 6<sup>e</sup> l'heure de technologie disparaît, **libérant ainsi du temps pour... on ne sait pas trop**, en fait. Pour Devoirs faits, pour le renforcement en maths ou français, c'est flou. Les élèves entrant en 6<sup>e</sup> en septembre prochain ne termineront donc pas le cycle d'enseignement en technologie. Pour l'instant, il est prévu que le Conseil Supérieur des Programmes se penche sur cet enseignement en cycle 4, mais qu'en est-il du cycle 3 ? Nous savons qu'il manque des enseignants dans cette discipline, mais pour celles et ceux en poste, que se passe-t-il ? Peu de réponses du ministère, mais quand il manque des heures d'un côté, et qu'il y en a trop d'un autre... cela donne des enseignements avec des postes partagés. Et **cette situation nous interroge d'autant plus que dans le même temps, le ministre annonce un plan numérique, incluant 70€ dès la 6<sup>e</sup>**. Pas pris en charge pour partie par les enseignants et... de technologie, justement... CDFP.

**ET DEVOIRS FAITS ?**  
Dans un rapport de 2020, l'inspection générale précisait des mesures (non mises en œuvre) pour rendre le dispositif efficace :  
+ prioriser les élèves les plus en difficulté ;  
+ en mathématiques et en français ;  
+ sur au moins deux niveaux par semaine toute l'année ;  
+ en petits groupes ;  
+ que ces séances soient assurées par des enseignants.  
Bien loin de suivre ces préconisations, le ministre a décidé de rendre obligatoire ce dispositif pour toutes les élèves de 6<sup>e</sup>. Dans les faits, les élèves vont se retrouver avec une heure de plus en classe entière avec des adultes volontaires qui pourront difficilement individualiser l'aide.  
**La CGT Educ'action revendique une heure par jour de soutien/aide/approfondissement pour toutes les élèves avec des effectifs réduits (avec co-intervention des enseignants sur leur temps de service).**

**en cours d'acquisition fragile**  
**maîtrise non acquis**